



BASSINS

Avis de travaux

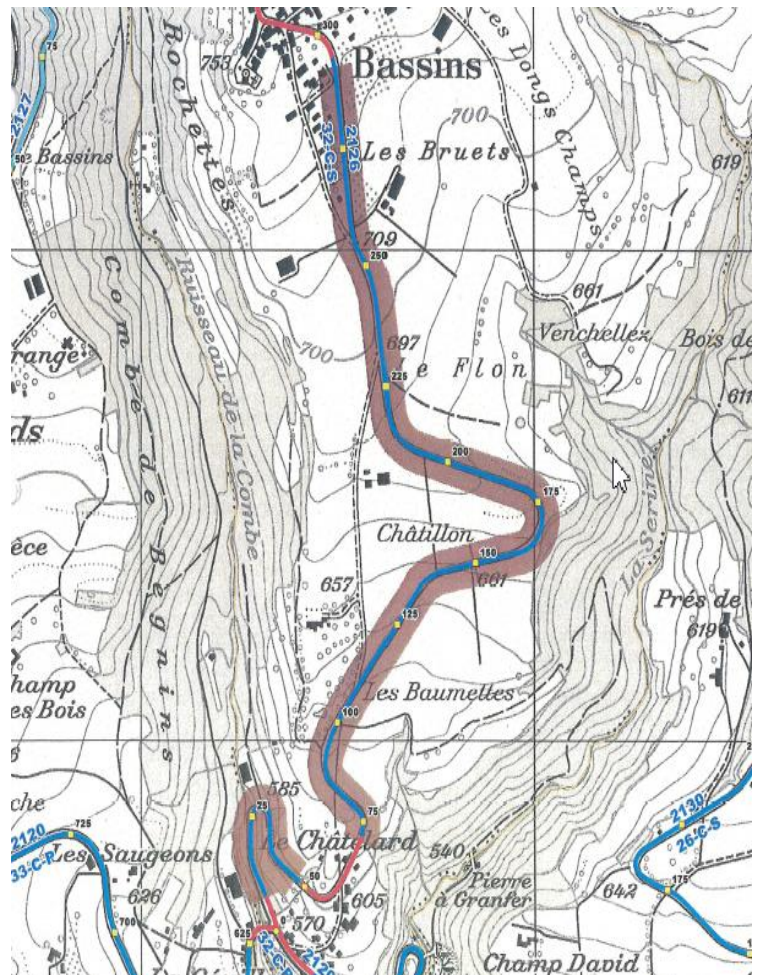


Mesdames, Messieurs,
Chers Habitants,

La Municipalité a l'avantage de vous informer que, **dès le 12 avril 2021**, les travaux de réfection de la chaussée débuteront sur la route cantonale (RC32) reliant la Cézille à Bassins.

Ces derniers s'étaleront sur une durée d'environ 7 mois, sous réserve des conditions météorologiques, et s'effectueront de la manière suivante :

1. **Premier tronçon** : Le Châtelard-Bassins. Les habitants du Châtelard auront accès uniquement par le bas. Une déviation sera mise en place pour l'accès au sommet du village (transit interdit dans le chantier depuis la sortie du hameau), jusqu'à août 2021 env. (4 mois) ;
2. **Deuxième tronçon** : La Cézille-Le Châtelard (mi-août env.). Les habitants du Châtelard auront accès uniquement par le haut. Une déviation sera mise en place pour l'accès au bas du village (transit interdit dans le chantier depuis la sortie du hameau).
3. **Pose du revêtement** : Ce dernier sera effectué par tronçon dès le mois d'août (tronçon 1), octobre-novembre (tronçon 2), à raison d'environ 3 jours/tronçon. Durant ces deux périodes, aucun accès n'est possible en journée.



La pose de la couche de roulement est prévue en juin 2022 pour une durée d'une semaine.

Le transit à des fins privées vers la plaine sera interdit, une déviation sera mise en place dès le village de Bassins (carrefour de la Croix) par la RC 34 IL-S en direction de Arzier-Le Muids.

Il est précisé que les transports publics – cars postaux – seront maintenus durant ce laps de temps.

Cela étant, nous comptons sur votre compréhension quant aux désagréments que cet ouvrage engendra et vous remercions par avance de bien vouloir vous conformer aux différentes signalisations qui seront mises en place, afin d'assurer le bon déroulement de ces travaux et la sécurité des ouvriers et des usagers de la route.

M. S. Bader, surveillant de chantiers de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), demeurera à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations durant cette phase transitoire.

Nous vous souhaitons bonne réception du présent avis et vous assurons, Mesdames, Messieurs, chers Habitants, de notre parfaite considération.

Bassins, le 23 mars 2021

LA MUNICIPALITE

P.S. M. S. Bader, tél. +41 79 305 45 02 – sebastian.bader@vd.ch